

18/2020 - 24 janvier 2020

Premières estimations du tourisme dans l'UE en 2019

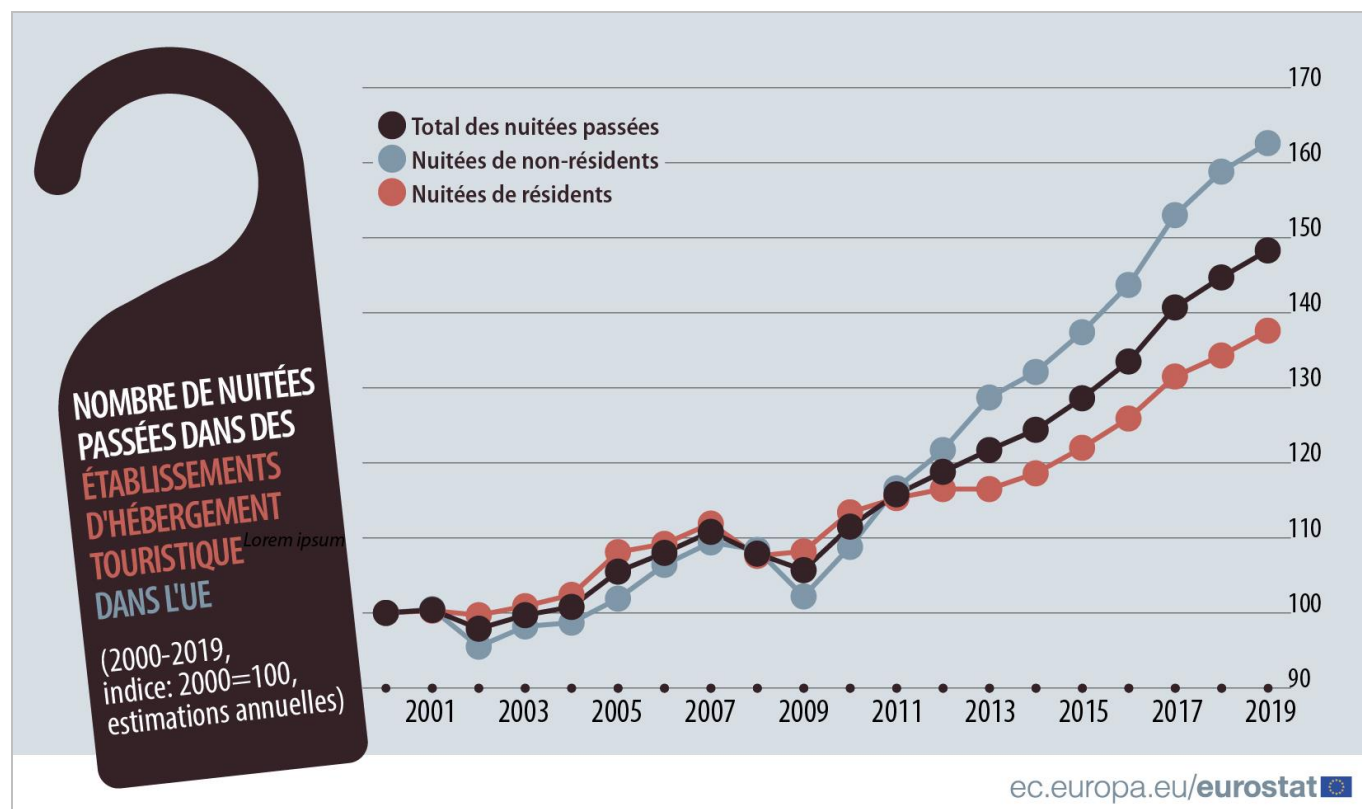
Le nombre de nuitées dans l'UE a augmenté de 2,4%

Plus fortes hausses en Slovaquie et en Lituanie

En 2019, le nombre de nuitées passées dans des hébergements touristiques dans l'**Union européenne** (UE) devrait avoir atteint plus de 3,2 milliards, ce qui représente une progression de 2,4% par rapport à 2018. Depuis 2009, le nombre de nuitées passées dans des établissements d'hébergement touristique dans l'**UE** est en hausse constante; cette évolution est notamment imputable à l'augmentation des nuitées de non-résidents du pays visité.

En 2019, l'**Espagne** (469 millions de nuitées, soit +0,5% par rapport à 2018) est restée en tête, devant la **France** (446 millions, +0,8%), l'**Allemagne** (436 millions, +4,0%), l'**Italie** (433 millions, +0,9%) et le **Royaume-Uni** (375 millions, +5,7%).

Ces premières estimations, qui comprennent les nuitées passées pour des séjours d'affaires ou de loisirs, sont extraites d'un [article](#) publié par **Eurostat**, l'**office statistique de l'Union européenne**.



Plus forte hausse des nuitées touristiques en Slovaquie et Lituanie

En 2019, le nombre de nuitées passées dans des hébergements touristiques a augmenté dans la quasi-totalité des États-membres, les plus fortes hausses ayant été enregistrées en **Slovaquie** (+12,6%) et en **Lituanie** (+10,0%), suivies par les **Pays-Bas** (+6,8%), le **Royaume-Uni** (+5,7%) et la **Roumanie** (+5,6%).

En revanche, des baisses ont été observées en **Grèce** (-3,0%) et à **Malte** (-2,7%).

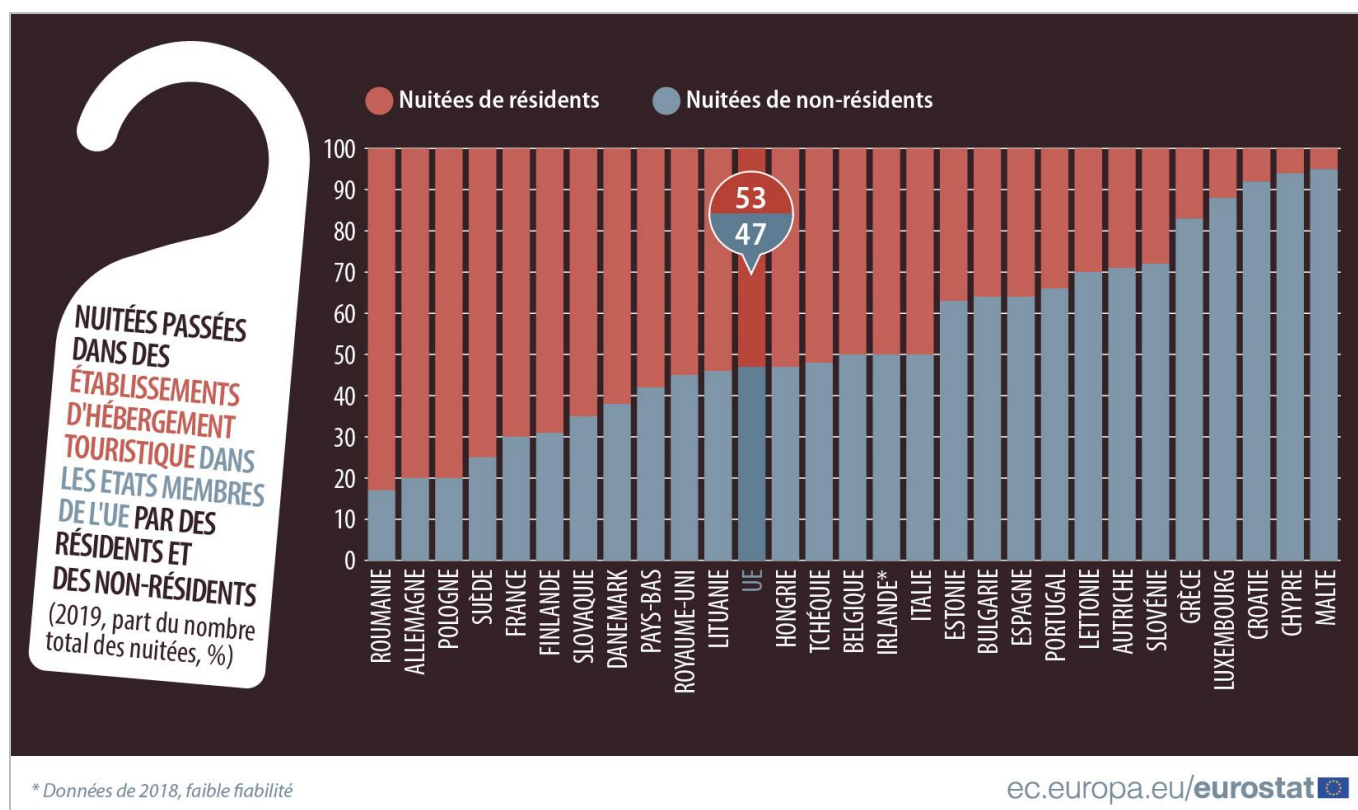
Part des nuitées par des résidents plus grande en Roumanie et par des non-résidents à Malte

Dans l'UE, le nombre de nuits passées en hébergement touristique par les résidents a augmenté au même rythme entre 2018 et 2019 pour les résidents (+2,4%) que pour les non-résidents (+2,4%).

Presque tous les États membres ont enregistré une augmentation du nombre de nuitées touristiques passées par des résidents, avec les plus fortes hausses en **Slovaquie** (+15,1%), à **Chypre** (+13,0%), en **Croatie** (+10,0%), en **Lituanie** (+9,9%) et à **Malte** (+9,2%).

De même, le nombre de nuitées touristiques passées par des non-résidents a augmenté dans la majeure partie des États-membres, dont les augmentations les plus fortes ont été observées au **Royaume-Uni** (+19,2%), aux **Pays-Bas** (+10,6%) en **Lituanie** (+10,0%) et en **Slovaquie** (+8,4%).

Dans les États-membres de l'UE, la plus grande part des nuitées passées par les résidents a été enregistrée en **Roumanie** (83% du nombre total de nuitées), en **Allemagne** et en **Pologne** (80% chacun) ainsi qu'en **Suède** (75%). En revanche, le pourcentage le plus élevé des nuitées passées par les non-résidents a été observé à **Malte** (95% du nombre total de nuitées), à **Chypre** (94%), en **Croatie** (92%) et au **Luxembourg** (88%).



Méthodes et définitions

Les données sont collectées par les autorités nationales compétentes des États membres et établies conformément à une méthodologie harmonisée définie dans des règlements de l'UE, puis transmises à Eurostat. Les enquêtes sur l'occupation des établissements d'hébergement sont généralement effectuées sur une base mensuelle et couvrent au moins tous les établissements d'hébergement touristique comptant dix places-lits ou plus (pour les États membres qui totalisent moins de 1% du nombre annuel de nuitées passées dans des établissements d'hébergement touristique dans l'UE: 20 places-lits ou plus).

Dans cette publication, les estimations pour l'ensemble de l'année 2019 ont été obtenues en extrapolant l'évolution des dix ou onze premiers mois de l'année aux mois restants.

Selon la nomenclature statistique des activités économiques (NACE Rev. 2), les **établissements d'hébergement touristique** comprennent:

Hôtels et hébergements similaires (NACE 55.1): lieu d'hébergement, mis à disposition généralement sur une base journalière ou hebdomadaire, pour un séjour de courte durée. L'offre comprend la fourniture d'un hébergement meublé dans des chambres ou des suites. Elle propose un service quotidien des lits et de nettoyage de la chambre. Cette offre comprend également une gamme d'autres services tels que repas et boissons, garage, blanchisserie, piscine et salle de culture physique, installations pour conférences et séminaires. Cette classe comprend les services d'hébergement proposés par les hôtels (et établissements assimilés tels que les chambres d'hôte), les hôtels de tourisme, les hôtels à appartements et les motels.

Hébergements touristiques et autres hébergements de courte durée (NACE 55.2): lieu d'hébergement, mis à disposition généralement sur une base journalière ou hebdomadaire, principalement pour un séjour de courte durée comprenant, dans un espace limité, des pièces complètement meublées ou des espaces de vie, de repas et de repos et disposant d'installations pour cuisiner ou de cuisines intégrées. Il peut s'agir d'appartements situés dans de petits bâtiments indépendants à plusieurs niveaux ou dans des ensembles de bâtiments ou de maisons, cabanes, pavillons ou chalets isolés. Lorsque des services supplémentaires sont proposés, ils sont d'un niveau minimal. Cette classe comprend les services d'hébergement proposés par les maisons de vacances pour enfants et autres, les appartements et pavillons de vacances, les maisons et cabanes de vacances sans service de nettoyage, les auberges de jeunesse et les refuges de montagne.

Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs (NACE 55.3): hébergement dans des terrains de camping, des parcs pour caravanes, des camps de loisirs et des camps de chasse et de pêche pour des séjours de courte durée. Cette classe comprend également la mise à disposition d'installations et d'espaces destinés aux véhicules de loisirs, ainsi que les abris et bivouacs permettant de planter une tente et/ou de poser des sacs de couchage.

Le nombre de nuitées inclut les **nuitées** passées tant par les résidents que les non-résidents, aussi bien pour des séjours d'affaires que de loisirs.

L'agrégat UE sur les nuitées passées par des non-résidents est la somme des nuitées passées par des résidents de l'UE visitant d'autres États-membres de l'UE ainsi que les nuitées passées par des résidents de pays tiers.

Plus d'informations

Section du site web d'Eurostat consacrée aux statistiques sur le tourisme

Base de données d'Eurostat sur le tourisme

Article Statistics Explained d'Eurostat sur les nuitées en établissement d'hébergement touristique

Publié par: **Service de presse d'Eurostat**

Natalia PETROVOVA
Tel: +352-4301-33444
eurostat-pressoffice@ec.europa.eu

Plus d'informations sur cette publication:

Christophe DEMUNTER
Tel: +352-4301-36565
eurostat-tour@ec.europa.eu

 **Demande de média:** eurostat-mediasupport@ec.europa.eu / Tél: +352-4301-33 408

 [EurostatStatistics](https://www.facebook.com/EurostatStatistics)

 ec.europa.eu/eurostat

 [@EU_Eurostat](https://twitter.com/EU_Eurostat)

Nuitées passées dans des établissements d'hébergement touristique

	En 2019, en millions			Part des nuitées passées par des non-résidents dans le total des nuitées en 2019,%	Évolution 2019/2018, en %		
	Total	dont:			Total	dont:	
		Non-résidents	Résidents			Non-résidents	Résidents
UE*	3 220,8	1 505,5	1 715,4	47	2,4	2,4	2,4
Belgique	42,1	21,1	21,1	50	1,9	2,4	1,5
Bulgarie	27,1	17,4	9,6	64	0,8	-1,8	6,0
Tchéquie	56,8	27,2	29,6	48	2,2	1,5	2,9
Danemark	34,2	12,9	21,3	38	2,7	2,3	3,0
Allemagne	436,3	88,9	347,4	20	4,0	2,3	4,4
Estonie	6,9	4,4	2,6	63	4,7	4,2	5,5
Irlande**	33,4	16,8	16,6	50	:	:	:
Grèce	119,4	99,6	19,7	83	-3,0	-2,9	-3,7
Espagne	469,5	299,3	170,1	64	0,5	-0,6	2,5
France	446,1	136,0	310,2	30	0,8	-3,4	2,7
Croatie	91,2	84,1	7,1	92	1,8	1,1	10,0
Italie	432,6	217,7	214,9	50	0,9	0,6	1,2
Chypre	18,0	16,9	1,0	94	4,7	4,2	13,0
Lettonie	5,5	3,8	1,7	70	2,2	2,3	1,9
Lituanie	8,9	4,1	4,8	46	10,0	10,0	9,9
Luxembourg	2,9	2,6	0,3	88	0,2	0,2	-0,0
Hongrie	32,9	15,5	17,4	47	0,2	1,1	-0,5
Malte	9,8	9,4	0,5	95	-2,7	-3,2	9,2
Pays-Bas	124,0	52,0	72,0	42	6,8	10,6	4,2
Autriche	127,5	91,0	36,5	71	1,8	1,9	1,4
Pologne	93,4	18,7	74,7	20	5,1	5,2	5,0
Portugal	76,9	51,1	25,8	66	3,4	2,6	5,0
Roumanie	30,1	5,2	24,8	17	5,6	-1,5	7,3
Slovénie	15,9	11,5	4,4	72	1,6	2,9	-1,7
Slovaquie	17,1	6,0	11,1	35	12,6	8,4	15,1
Finlande	23,1	7,1	16,0	31	3,9	3,4	4,1
Suède	61,9	15,3	46,6	25	4,3	-1,2	6,3
Royaume-Uni	374,5	167,4	207,2	45	5,7	19,2	-3,2
Islande	8,3	7,3	1,0	88	-7,6	-5,8	-18,4
Liechtenstein	0,2	0,2	0,0	98	5,3	5,9	-19,3
Norvège	30,3	8,8	21,5	29	-10,4	-12,9	-9,3
Suisse***	55,3	26,7	28,6	48	:	:	:
Monténégro***	4,2	3,8	0,4	89	:	:	:
Macédoine du Nord	2,2	1,5	0,7	68	3,5	5,5	-0,5
Serbie	9,3	3,7	5,7	40	6,4	7,8	5,5
Kosovo****	0,3	0,2	0,1	67	15,5	11,2	25,7

Les totaux peuvent ne pas correspondre en raison de l'arrondi.

: Données non disponibles

* Agrégat EU estimé aux fins de cette publication en utilisant les données disponibles.

** Données de 2018 au lieu de 2019 Faible fiabilité

*** Données de 2018 au lieu de 2019

**** Cette désignation est sans préjudice des positions concernant le statut du Kosovo et est conforme à la Résolution 1244/99 du Conseil de Sécurité des Nations Unies ainsi qu'à l'avis de la Cour internationale de justice (CIJ) sur la déclaration d'indépendance du Kosovo.

Les données sources: tour_occ_ninat